

SDC LUXXCITÉ - Formulaire de réservation du GLAMM

Informations sur la réservation

Date de la réservation: Heure de début: Heure de fin:
jj/mm/aaaa

Informations sur le demandeur

Nom: No téléphone:

Courriel:

Adresse civique (incluant No d'unité):

Objet de la réservation:

Nombre de personnes (maximum 56): Présence de non-résident(s):

Oui	Non
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Sauf pour les activités liées aux syndicats verticaux ou horizontal, ou celles organisées pour des résidents du Complexe Luxxcité seulement, une somme de 50\$ non remboursable est exigible pour les frais de gestion ainsi qu'un dépôt de garantie de 500\$. Ce dépôt ne sera utilisé qu'en situation de bris et détérioration du mobilier du GLAMM ou de nettoyage additionnel requis suite à la tenue de l'évènement. Après vérification favorable des lieux, le dépôt sera remboursé au demandeur ou s'il y a lieu, le chèque sera détruit.

Le paiement des frais de gestion et le versement du dépôt de garantie peuvent être faits :

- i) via deux chèques distincts, libellés au nom de SDC Luxxcité
- ii) par virement bancaire du montant total à l'adresse sdcluxxcité@outlook.com
- iii) par paiement électronique du montant total (transit 30266; institution 815; compte 4840971)

La demande de réservation sera confirmée une fois le présent formulaire, dûment complété et signé, remis à monsieur Réjean Dubois au 201-11825 d'Amboise, accompagné des deux chèques ou s'il y a lieu, le paiement électronique effectué. La réservation du demandeur sera dès lors officielle et inscrite comme telle sur la page Réservation du Glamm du site web.

Consignes

Le GLAMM ne peut être utilisé qu'entre 5h00 et 23h30. La capacité maximale est de 56 personnes.
Le niveau de bruit doit être raisonnable et acceptable. Les animaux sont interdits dans le GLAMM.
Aucun DJ n'est toléré ni aucun matériel sonore et/ou lumineux. Il est interdit aux enfants de jouer dans le gym.
Aucun item ne peut être collé sur les murs.

Une réservation du GLAMM exclut la terrasse et/ou la piscine ainsi que le gym.
Ces emplacements restent disponibles en tout temps à l'ensemble des copropriétaires.

La table de billard est non disponible lors de la location.
Il est interdit de retirer la toile protectrice ou le panneau qui la recouvre.

Les lieux doivent être nettoyés après l'évènement.
Le matériel de nettoyage est disponible dans le garde-robe situé à l'entrée.

Signature

Date

Votre signature atteste que vous avez pris connaissance des consignes, que vous vous engagez à les respecter et que vous comprenez que votre responsabilité est engagée quant à l'utilisation du GLAMM.